

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 5 juillet 2010 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Lisette Fréchette

formant quorum sous la présidence du Conseiller Michel PLourde, l'assemblée est reconnue valablement constituée et débute par la récitation de la prière.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que l'ordre du jour soumis soit accepté tel quel.

ADOPTÉ

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que les procès-verbaux de l'assemblée tenue le 7 juin 2010 soient acceptés tels que soumis, et qu'il soit fait dispense de leur lecture en raison du fait que chacun des membres du Conseil en a reçu copie préalablement à la tenue de la présente assemblée.

ADOPTÉ

RAPPORT DE DISPONIBILITÉ

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard:

- 1.- D'accuser réception du rapport de disponibilité et d'en accepter les chiffres y indiqués lesquels tiennent compte des factures à payer soumises pour approbation à la présente assemblée; et
- 2.- D'accepter les virements ou écritures mentionnés ci-dessous constituant des ajustements au budget en cours en conséquence d'une augmentation des revenus ou dépenses, d'une diminution des revenus ou des dépenses ou d'une appropriation de surplus ou réserve, savoir:

Ajustement de budget – Suite à la vente de terrains

01.233.49.075 – Disposition de biens	+51 603.00
03.800.00.001 – Fonds réservés	+51 603.00

Écritures de G.L. – Envoyer au surplus libre le pro-

duit des terrains vendus au 21/06/2010

03.800.00.001 – Fonds réservés (dt)

51 603.00

05.900.00.000 – Surplus libre (ct)

51 603.00

ADOPTÉ**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je soussigné, Michel Lecours, directeur général et secrétaire-trésorier pour la Ville de Danville certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits budgétaires nécessaires pour le paiement des comptes soumis à la présente assemblée lesquels sont énumérés ci-après.

**Michel Lecours, Directeur général et
secrétaire-trésorier**

COMPTES PAYABLES

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que soient acceptés les dépenses énumérées ci-dessous par activité et qu'il soit procédé à leur paiement et ou annulation, savoir:

- Rémunérations et contrib. de l'employeur	91 861.01
- Administration	14 563.98
- Sécurité publique	5 764.25
- Transport routier	58 333.48
- Hygiène du milieu	62 997.35
- Aménagement et urbanisme	6 338.02
- Loisirs et culture	28 381.01
- Financement	8 100.75
- Immobilisations/Investissements	86 531.44
Total :	362 871.29

ADOPTÉ**PÉRIODE DU PUBLIC**

- **André Tessier** – Demande pour qu'il soit procédé à l'élagage d'arbres aux abords du chemin Nicolet-Falls pour faciliter le passage de véhicules lourds lorsque nécessaire;
- **Hélène Ménard** – Demande en tant que parent membre de l'O.T.J. pour que la MRC des Sources se charge de l'organisation des loisirs pour les enfants souffrant d'un handicap – Lettre à cet effet à suivre;

- **Claude Allison** – Questionnement quant à la participation des membres du Conseil au congrès de la Fédération québécoise des municipalités et des coûts rattachés à cette activité;

RECOMMANDATIONS A LA C.P.T.A.Q.

- Aucune demande n'a été déposée pour fins de recommandations à la présente assemblée;

RAPPORT SUR LES PERMIS DE CONSTRUCTION

- Une liste des permis émis pour le mois de juin est remise à chacun des membres du Conseil indiquant une valeur totale de \$352,000.00 pour ce mois et un cumulatif d'année pour une valeur totale de \$ 1,961,673.00.

CORRESPONDANCE / RÉOLUTION

- **2533 – 2010 - Aréna Connie Dion** – Lettre confirmant la modification faite à la demande du pacte rural pour l'agrandissement du centre sportif en 2008, des modifications au plan financier et de la conséquence que l'avance de fonds qui devait être remboursée par le pacte rural local ne pourra se réaliser – Écriture au grand-livre requise de recevable à la dépense – Entente pour remboursement sur 7 années à compter de janvier 2011;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que la Ville accepte l'offre faite à l'effet que la somme de \$7,000.00 lui soit remboursée sur une période de 7 années à raison de \$1,000.00 par année à compter du 15 janvier 2011 et qu'il soit procédé aux écritures requises.

ADOPTÉ

- **2534 –2010 - Paul Hamel & Stéphanie Gagnon** – Demande de révision du prix de vente du terrain acquis sur la rue Hémond – complément reçu à l'effet qu'ils considèrent un remboursement acceptable de \$2,500.00 à raison de \$17.22 du mètre carré – Sujet à prendre en délibérations en atelier de travail;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que la demande soit mise à l'étude pour fins de discussions et réflexions de manière à ce qu'une décision soit prise lors de la prochaine assemblée régulière qui doit se tenir le 3 août 2010.

ADOPTÉ

- **2535 – 2010 - Mario Morand & Johanne Turcotte** – Demande de dérogation mineure pour la propriété du 107 de la rue Stevenson;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que cette demande soit référée au Comité consultatif d'urbanisme pour fins de recommandation lors de l'assemblée régulière qui doit avoir lieu le 3 août 2010.

ADOPTÉ

- **2536 – 2010 - Ministère des Affaires municipales** – Demande de résolution acceptant spécifiquement le « Plan d'intervention 2008 »;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Ville de Danville accepte le « Plan d'intervention (aqueduc, égouts et voirie » préparé par la firme conseil « Teknika-HBA » en date de décembre 2008 et signé par les ingénieurs Jean Pothier N°O.I.Q. :104398 et François Bergeron N°O.I.Q. 1400048.

ADOPTÉ

- **2537 – 2010 - Daniel Rousseau** – 26 chemin Taylor – Demande de dérogation mineure pour l'agrandissement du garage (superficie) et marge de recul avant;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que cette demande soit référée au Comité consultatif d'urbanisme pour fins de recommandation lors de l'assemblée régulière qui doit avoir lieu le 3 août 2010.

ADOPTÉ

- **2538 – 2010 - Michel Szabo** – Lettre indiquant son intérêt à se procurer l'escalier de métal de la bâtisse du 217 de la rue Daniel-Johnson;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme, compte tenu qu'au moins 2 personnes ont manifesté leur désir de se porter acquéreur de l'escalier en question, qu'il leur soit adressé une lettre les invitant de soumettre un prix pour le démantèlement, prise de possession et déménagement de l'escalier en question et ce à leurs frais, risques et périls et que le directeur général soit autorisé d'en disposer en faveur du plus haut enchérisseur.

ADOPTÉ

AFFAIRES EN SUSPENS

- **2539 – 2010 – Règlement 94-2010** – Achat de camions et accessoires et autorisation d'un emprunt;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que soit adopté, dans sa

version finale, tel que lu à haute voix à la présente assemblée, le projet de règlement **94-2010** intitulé « **Règlement autorisant l'achat de 2 camions usagés et accessoires requis pour le service des travaux publics décrétant un emprunt au montant de \$350,000.00 pour en acquitter le coût** » et qu'il soit versé au livre des règlements de la municipalité.

ADOPTÉ

- **2540 – 2010** – **Installations septiques et puits** – Suivi des dossiers;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité autorise le directeur général, lorsque nécessaire, de retenir les services du personnel de la MRC des Sources pour assurer le suivi des dossier de creusage de puits et d'implantation d'installations septiques.

ADOPTÉ

- **Article 59, C.P.T.A.Q. et zonage agricole**

- **2541 – 2010** – **Mandat pour concordance** – Réglementation municipale d'urbanisme en générale;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité mandate la firme d'avocats « Martel, Brassard, Doyon s.e.n.c. » :

1° Pour l'élaboration et rédaction des projets d'amendements requis à la réglementation locale d'urbanisme dans le but de rendre cette dernière conforme au schéma d'aménagement en ce qui concerne les normes de distance séparatrice pour les bâtiments en zone agricole; et

2° Pour l'élaboration et rédaction des projets d'amendements requis pour l'inclusion des normes établies pour la construction de résidence en zone agricole et découlant de la conclusion des négociations ayant eu pour bases les dispositions de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.

ADOPTÉ

- **2542 – 2010** – **Projet de règlement 95-2010** – Amendement au Plan d'urbanisme de l'ancienne municipalité du canton de Sipton;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Germain Ducharme que soit adopté, pour fins de consultation, le projet de règlement **95-2010** intitulé « **Modification au règlement 411 – Plan d'urbanisme de l'ancienne municipalité du Canton de Sipton** » et que le directeur général soit autorisé de donner les avis publics requis.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTION est donné par la Conseillère Francine L. Girard à l'effet qu'à la prochaine assemblée ou à une assemblée subséquente, elle proposera ou fera proposer pour adoption, avec ou sans modification, le projet de règlement 95-2010 visant à modifier le « Règlement numéro 411 – Plan d'urbanisme de l'ancienne municipalité du Canton de Sipton ».

- **2543 – 2010 – Projet de règlement 96 – 2010** – Amendement au Règlement numéro 359 – Règlement de zonage de l'ancienne municipalité du canton de Sipton;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que soit adopté, pour fins de consultation, le projet de règlement **96-2010** intitulé « **Modification au règlement numéro 411 – Règlement de zonage de l'ancienne municipalité du canton de Sipton** » et que le directeur général soit autorisé de donner les avis publics requis.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTION est donné par le Conseiller Jean-Guy Dionne à l'effet qu'à la prochaine assemblée ou à une assemblée subséquente, elle proposera ou fera proposer pour adoption, avec ou sans modification, le projet de règlement 96-2010 visant à modifier le « Règlement numéro 359 – Règlement de zonage de l'ancienne municipalité du canton de Sipton ».

- **2544 – 2010 – Projet de règlement 97 – 2010** – Amendement au règlement 360 – Règlement de lotissement de l'ancienne municipalité du canton de Sipton;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que soit adopté, pour fins de consultation, le projet de règlement **97-2010** intitulé « **Modification au règlement numéro 360 – Règlement de lotissement de l'ancienne municipalité du canton de Sipton** » et que le directeur général soit autorisé de donner les avis publics requis.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTION est donné par le Conseiller Bernard Laroche à l'effet qu'à la prochaine assemblée ou à une assemblée subséquente, elle proposera ou fera proposer pour adoption, avec ou sans modification, le projet de règlement **97-2010** visant à modifier le « **Règlement numéro 360 – Règlement de lotissement de l'ancienne municipalité du canton de Sipton** ».

- **2545 – 2010 – Financement temporaire** - Règlement 33-2002 – Période du 12 juillet 2010 au 10 août 2010;

Considérant que le financement de l'emprunt du règlement 33-2002 vient à échéance le 12 juillet 2010 pour un montant de \$442,500.00;

Considérant que l'appel d'offre pour le refinancement sera lancé sous peu pour une ouverture des soumissions reçues le 3 août 2010 et une avance du plus bas soumissionnaire en date du 10 août 2010;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à un emprunt temporaire au montant de \$442,500.00 pour couvrir la période du 12 juillet 2010 au 10 août 2010;

Il est proposé par la Conseillère Lisette Fréchette, appuyée par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité dépose une demande de financement temporaire au montant de \$442,500.00 auprès du Centre financier aux entreprises Desjardins pour la période du 12 juillet 2010 au 10 août 2010 et que le Maire et le directeur général soient autorisés de signer pour et au nom de la municipalité tous les documents requis à la réalisation de ce financement temporaire.

ADOPTÉ

- **2546 –2010** – **Directeur à l'urbanisme et développement** – Conditions salariales;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que le directeur général soit autorisé d'offrir au candidat retenu :

- 1° Un salaire annuel de \$38,000.00 pendant la période de probation de 3 mois au terme de laquelle, si elle est concluante, sera majoré à \$40,000.00 pour l'année 2011 s'il y a lieu; et
- 2° Que les vacances annuelles après 1 année civile complète de travail au sein de la Municipalité s'établissent à 3 semaines et que les bénéfices sociaux et avantages marginaux rattachés à ce poste soient les mêmes que ceux accordés aux employés syndiqués.

ADOPTÉ

AFFAIRES NOUVELLES

- **2547 – 2010** – **Propriété du 35 rue Forest** – Travaux arrêtés, permis de construction expiré, passage sur le terrain de la Municipalité;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité mandate la firme Martel, Brassard, Doyon s.e.n.c. pour :

- 1° Enjoindre le propriétaire du 35 de la rue Forest, soit madame Karen Alsey, de finaliser les travaux de construction/modification de la maison mobile entrepris suite à l'émission du permis numéro 3225 émis le 28

septembre 2007 travaux qui ne sont toujours pas terminés malgré les dispositions du règlement (solage seulement); et

2° Enjoindre le co-occupant monsieur Marc McNeil de cesser de passer sur la propriété de la Municipalité (emplacement du réservoir d'eau potable de la municipalité) avec son ou ses véhicules de même que ceux de ses entrepreneurs considérant que la conduite maîtresse risque d'être endommagée par le passage trop fréquent de véhicules et qu'aucune servitude de passage n'affecte le terrain de la Municipalité en faveur de quelque autre immeuble que ce soit.

ADOPTÉ

- **2548 –2010 – Congrès 2010 de la F.Q.M.** – Identification des congressistes;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que les Conseillers Germain Ducharme, Francine L. Girard et Lisette Fréchette soient autorisés d'assister au Congrès 2010 de la Fédération québécoise des municipalités et qu'à cet effet la Municipalité assume les frais d'inscription, d'hébergement et accepte de verser une somme maximale de \$45.00 pour chacune des journées (3) pour compenser les frais de restauration sur présentation des factures à cet effet;

Que copie de la présente résolution soit transmise à la MRC des Sources pour que soient faites les inscriptions et réservations.

ADOPTÉ

- **2549 – 2010 – Récompense vs vandalisme** – Bibliothèque, gazébos, terrains municipaux;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité fasse procéder à la publication d'une offre de récompense dans le journal Les Actualités au montant de \$250.00 pour toute information visant à l'arrestation du ou des auteurs responsables des actes de vandalisme perpétrés à la bibliothèque, aux gazébos des différents parcs ou aux biens en général de la Municipalité.

ADOPTÉ

- **2550 – 2010 – Terrain de balles du parc Donald Roy** – Entretien, réservation et conservation;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité accepte la proposition faite par Steve Roy et Jacques St-Amant et alloue une somme mensuelle de \$200.00 pour les mois de juin, juillet, août et septembre afin d'assurer le suivi, l'entretien, la planification et les réservations du terrain de balles qui se trouve au parc Donald Roy.

ADOPTÉ

- **2551 – 2010 – Club de Judo et pacte rural volet supra-local;**

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité fasse part de son appui à sa réalisation, dans la mesure où le projet en question vise également le local occupé par l'organisme à Danville (Protection murale, tatami et sous-tatami), et dans la mesure où il n'en a pas été disposé autrement par la MRC des Sources.

ADOPTÉ

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ

Michel Plourde, Maire suppléant

**Michel Lecours, Directeur-général et
secrétaire-trésorier**